



DESTINATAIRES : Tout le personnel, les gestionnaires et les médecins

EXPÉDITEUR : Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU

DATE : Le 24 avril 2020

OBJET : **Déplacement du personnel : équipes dédiées**

En lien avec la recommandation de dédier des équipes de soins et des médecins dans les milieux chauds et tièdes, et compte tenu des limites de nos ressources, nous souhaitons apporter des clarifications. La position de l'établissement est la suivante :

Selon les dernières recommandations de l'Institut national de santé publique (INSPQ), nous devons :

- Éviter la mobilité du personnel entre les zones chaudes et les zones froides durant le même quart de travail. Si cela est inévitable (ex : tournée médicale, personnel de cuisine, buanderie, entretien ménager, petits milieux de moins de 25 usagers, etc.), commencer les tournées par les zones froides, ensuite les zones tièdes et terminer par les zones chaudes.
- Éviter la mobilité du personnel entre les différents services, les différentes installations, les différents étages et services d'une même installation **dans la mesure du possible.**
- Privilégier des équipes dédiées et spécialisées dans le port de l'équipement de protection individuelle (EPI) dans les zones chaudes **dans la mesure du possible.**
- Se doter de personnel formé, en surplus sur les unités chaudes et tièdes, afin de « surveiller » le bon usage du port de l'ÉPI (enfiler et retirer dans la bonne séquence sans se contaminer). La dotation des secteurs est en préparation.
- Les gestionnaires des zones concernées devront tenir un registre du personnel entrant et sortant des unités chaudes et tièdes. De plus, les gestionnaires des employés s'étant déplacés dans les zones concernées devront s'assurer de la surveillance des symptômes de leurs employés.
- Ajuster les effectifs en soins, en fonction des besoins évolutifs de la clientèle.

Notre priorité est la protection des usagers et des travailleurs de la santé. La gestion des inventaires et des réserves d'ÉPI est également prioritaire.

Nous vous remercions de votre collaboration et de vos efforts continus.